



52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél/fax : 01 46 57 85 85
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP
11, 12 et 13 septembre 2020 à Paris

Motion **PEDOPSYCHIATRIE**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP), réunie en congrès à Paris les 11, 12 et 13 septembre 2020, dénonce l'effondrement des moyens attribués à l'accueil, l'accompagnement et les soins consacrés aux enfants et aux adolescents dans le sanitaire (centres médico-psychologiques-CMP...), le médico-social (centres médico-psycho-pédagogiques-CMPP...) et les institutions partenaires.

Par ailleurs, l'USP soutient l'opposition au cahier des charges de l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine s'appliquant aux CMPP et plus largement aux plateformes de coordination et d'orientation destinées aux enfants.

Ces moyens de gestion comptable néolibéraux portent gravement atteinte à la mission de service public des lieux d'accueil et de soins destinés aux enfants aux adolescents et à leurs familles.

L'USP dénonce une désorganisation délibérée de l'offre de soins en détournant les fonds publics et en dévoyant les moyens d'un dispositif déjà existant vers des organisations qui opèrent un tri des enfants en les orientant vers des bilans protocolisés et des prises en soins parcellisées.

A ce titre, l'USP confirme son total soutien à la lettre ouverte « Les plateformes dédiées à la gestion des "troubles du neurodéveloppement" sont inutiles et préoccupantes » rendue publique le 22 juin 2020.

L'USP demande la précocité des soins pour tous les enfants qui présentent des signes d'alerte de souffrance psychique et développementale.

L'USP revendique l'indispensable gratuité intégrale de ces soins ainsi que leur liberté d'accès pour les familles concernées.